

DÉCISIONS

APD du 17 janvier 2023



DÉCISIONS de la 5^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 17 janvier 2023 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

05.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption d'un procès-verbal
3. Présentation des nouvelles personnes déléguées
4. États financiers 2021-2022
5. Nomination substituts délégation au Congrès FAE extra 2023
6. Nomination au Conseil de négociation (CN-FAE)
7. Nomination délégation au CFN / Ajout
8. Négociation nationale / Dépôt patronal

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

05.02 Que le procès-verbal de la 4^e Assemblée des personnes déléguées tenue le 13 décembre 2022 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 20 janvier 2023, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

ÉTATS FINANCIERS 2021-2022

05.03 Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte les états financiers 2021-2022 tels qu'ils figurent dans le document APD.2223.025.

NOMINATION SUBSTITUTS DÉLÉGATION CONGRÈS FAE EXTRA 2023

05.04 Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme les personnes désignées au document APD.2223.026 comme membres substituts de la délégation au Congrès 2023 de la FAE.



NOMINATION AU CONSEIL DE NÉGOCIATION FAE

05.05 Que l'Alliance nomme au Conseil de négociation de la FAE:

- Catherine Beauvais-St-Pierre et Patrick Trottier, à titre de membres du Conseil de négociation;
- Line Lamontagne à titre de conseillère politique ou membre substitut, ou Chantal Forcier à titre de conseillère technique.

NOMINATION DÉLÉGATION AU CFN / AJOUT

05.06 Que l'Assemblée des personnes déléguées ajoute Amélie Piché Richard de l'école St-Barthélemy - Pavillon des Érables comme membre régulier de la délégation au Conseil fédératif de négociation (CFN) de septembre 2022 à septembre 2023.

NÉGOCIATION NATIONALE / DÉPÔT PATRONAL

05.07 Que l'Assemblée des personnes déléguées dénonce vivement les propositions intersectorielles et sectorielles déposées par le gouvernement du Québec le 15 décembre 2022.